Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260305-D011_2026-DE

ARZAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

5 MARS 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 13 - votants : 15

L'an Deux Mille Vingt-Six, le cinq Mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Février 2026.

Présents : Samuel FÉRET, Geneviève LE GOUALLEC, Hervé LEFEBVRE, Géraldine TABART, Jean-François BASCOU, Jacqueline MOLLÉ, Yvon RIALLAND, Rachel RAITHIER, Serge BRASSEBIN, Marie-Pierre RICORDEL, Fabrice CHAMPALLE, Jeanne LOLICAR, Michel LEVESQUE.

Absent excusé : Antoine RULLIÈRE (pouvoir à Samuel FÉRET), Corinne KRDZALIC, Yolène BÉGO (pouvoir à Jean-François BASCOU), Mickael LAMIDÉ, Marie-Odile JARLIGANT, Hervé TABART.

Secrétaire de séance : Geneviève LE GOUALLEC.

011/2026 Affectation des résultats 2025 - Budget COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Report résultat antérieur	454 926,70 €
Résultat de fonctionnement 2025	377 199,41 €
Résultat de fonctionnement cumulé	**832 126,11 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Report résultat antérieur	- 112 974,54 €
Résultat d'investissement 2025	- 677 328,34 €
Résultat d'investissement cumulé	**- 790 302,88 €**
Reste à réaliser en dépenses	157 710,00 €
Reste à réaliser en recettes	744 074,39 €
Besoin de financement	**- 203 938,49 €**

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 15 voix POUR

☐ Décide d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

Report au 002 (recette de fonctionnement)	628 126,11 €
Report au 001 (dépense d'investissement)	790 302,88 €
Affectation en recettes d'investissement (1068)	204 000,00 €

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.